Bureau Veritas Certification
4 chemin du Tronchon
69544 Champagne au Mont d'Or

APNYL
ZONE ARTISANAL PIERRE FONDELLE
01580 IZERNORE

Granulés Plastiques Industriels
Décret n° 2021-461 du 16 avril 2021

Site	APNYL ZONE ARTISANAL PIERRE FONDELLE 01580 IZERNORE
DOMAINE D'ACTIVITE DU SITE	
Contact Client	Sigrid PELLERIN qualite.fournisseurs@apnyl.com, qualite@apnyl.com - +33474491512
Date de début - Date de fin d'audit	04/04/2025 - 04/04/2025
N° Rapport	25685286 - 0,5 jour
Type d'audit	Renouvellement
Audité par	Béatrice MICHEL
Responsable d'audit	Béatrice MICHEL

DATAS

CLIENT

Nom du client APNYL
Contact client Sigrid PELLERIN
Fonction Responsable Qualité
Téléphone +33474491512
Email client qualite.fournisseurs@apnyl.com, qualite@apnyl.com

AUDIT

N° Rapport 25685286 - 0,5 jour
Numéro d'affaire 25685286
Date de début 04/04/2025
Date de fin 04/04/2025
Auditeur Béatrice MICHEL
Organisation multi-sites NON
Type d'audit Renouvellement
Mode d'audit Sur site
Durée de l'audit 0,5

SITE

Nom du site APNYL
Adresse du site ZONE ARTISANAL PIERRE FONDELLE
Code postal 01580
Ville IZERNORE
Pays FRANCE
Présentation du site APNYL comprend 135 personnes. La production qui se fait sur 7j/7. APNYL est Certifié ISO 9001 depuis 1991 (1ère entreprise en Rhône Alpes à être certifiée). ISO 14001 depuis 2007. Certifié UL 94. APNYL est spécialisée dans la transformation des matières plastiques par injection de pièces techniques et maîtrise également le procédé de surmoulage d'inserts ou de roulements à billes. Une activité de montage et d'assemblage de sous-ensembles est intégrée, de même que la conception et le développement de moules pour l'injection plastique. Les produits sont pour la plupart spécifiques. Ils sont fabriqués selon des plans, des cahiers des charges fournis par les clients, et font l'objet d'études de faisabilité au sein du bureau d'études. Dans plusieurs secteurs d'activité : Agro-alimentaire, signalisation, composants électroniques, agricoles, mobilier urbains, paramédical, bâtiments, sécurité défenses, automobile.

DOMAINE D'ACTIVITE DU SITE

1. Production de Granulés Plastiques Industriels
2. Manipulation/Utilisation/Transformation de Granulés Plastiques Industriels ✓
3. Stockage de Granulés Plastiques Industriels ✓
4. Aires de lavage de citernes, fûts et autres contenants de transport de granulés de plastiques industriels
Pour activités 1 à 3 : Quantité susceptible d'être présente sur le site : 825 m3

-

Manipulation/Utilisation/Transformation de Granulés Plastique Industriels Manipulation/Utilisation/Transformation de Granulés Plastique Industriels
Stockage de Granulés Plastiques Industriels Stockage de Granulés Plastiques Industriels

Synthèse

Conclusion	Satisfaisant

	Nb d'exigences non conformes	Nb de points de contrôle
CRITERE 1 : Zones à risque de perte de granulés	**0**	**2**
CRITERE 2 : Emballages pour stockage et/ou transport	**0**	**4**
CRITERE 3 : Epandage accidentel	**0**	**2**
CRITERE 4 : Bassins de rétention et des abords du site	**0**	**3**
CRITERE 5 : Equipements et dispositifs	**0**	**3**
CRITERE 6 : Formation et Sensibilisation	**0**	**4**
CRITERE 7 : Audit internes	**0**	**3**
Communication	**0**	**2**
Total	**0**	**23**

PERSONNES INTERROGEES

Nom / Fonction Laurent BRUN : DG
Sigrid PELLERIN : Responsable Qualité
François BAVOT :; Responsable ilot UNDUS Technique 1
Mr JACQUIOT : Responsable secteur Auto
Mr RAVIER : Responsable maintenance
Mme Danielle FROQUET : Responsable achat
Mme VULLIERMET : RH

Questionnaire

§1 PROCEDURES ET MISE EN ŒUVRE

CRITERE 1 : Zones à risque de perte de granulés

	Exigence	Observation
1.1.1 Une procédure permet d'identifier des zones où des granulés de plastiques industriels sont susceptibles d'être rejetés ou répandus accidentellement dans l'environnement	Conforme	Vu tableau Etat des activités de l'entreprise avec les zones de stockage des Granulés.
1.1.2 Adéquation de la procédure avec le terrain	Conforme	La visite terrain a permis de vérifier l'adéquation

CRITERE 2 : Emballages pour stockage et/ou transport

	Exigence	Observation
1.2.1 Une procédure définit les règles de conception/design des emballages utilisés pour le stockage et/ou emballage des granulés	Conforme	Achat de big Bags sans prescription spécifique au niveau des emballages.
1.2.2 Vérification des conditions d'achat de ces emballages suivant les règles de conception/ design définies	Conforme	Cf Ci-dessus.
1.2.3 Une procédure définit les périodicités et méthode de vérification des emballages utilisés	Conforme	Vu procédure IA101 réception et contrôle de la matière première et des composants. Contrôle à réception de la qualité des emballages.
1.2.4 Enregistrement du dernier contrôle suivant périodicité et modalités définies	Conforme	Contrôles à chaque réception. Site propre. Granulés au sol balayé si nécessaire

CRITERE 3 : Epandage accidentel

	Exigence	Observation
1.3.1 Une procédure définit les méhodes de confinement et ramassage de tout granulé de plastique industriel répandu accidentellement dans l'enceinte du site	Conforme	Procédure DEVERSEMENT ACCIDENTEL DE GPI, PE211.
1.3.2 Enregistrement d'évenement avéré et plan d'actions associé (incluant mesure d'efficacité)	Conforme	Pas de situation d'urgence enregistré. Les granulés épandus au sol en extérieur sont captés par des grilles dans les avaloirs. Ceux-ci sont nettoyés chaque mois. Les granulés épandus à l'intérieur des bâtiments sont balayés.

CRITERE 4 : Bassins de rétention et des abords du site

	Exigence	Observation
1.4.1 Une procédure définit la périodicité de nettoyage des bassins de rétention situés en aval des équipements et des abords du site placés sous le contrôle de l'exploitant	Conforme	Il n'existe pas de bassins de rétention aux abords du site. Seuls des regards sont présents, faisant l'objet d'une surveillance par la maintenance.
1.4.2 Existence d'une preuve documentée de la bonne réalisation des nettoyages suivant périodicité et modalités définies (date du dernier contrôle)	Conforme	Les avaloirs sont nettoyés chaque mois. Derniers contrôles : 29/01/2025, 04/02/2025, 03/04/2025.
1.4.3 Vérification visuelle de l'état des bassins de rétention et abords du site	Conforme	Visite du site et des extérieurs

CRITERE 5 : Equipements et dispositifs

	Exigence	Observation
1.5.1 Une procédure inventorie les équipements et dispositifs	Conforme	Tous les avaloirs sont équipés de grilles.
1.5.2 Une procédure définit la périodicité et méthode de vérification du bon état de fonctionnement des équipements et dispositifs (Pertinence de périodicité)	Conforme	Nettoyage prévus dans la GMAO.
1.5.3 Existence d'une preuve documentée de la bonne réalisation des vérifications suivant périodicité et modalités définies (incluant date du dernier contrôle)	Conforme	Derniers contrôles : 29/01/2025, 04/02/2025, 03/03/2025.

CRITERE 6 : Formation et Sensibilisation

	Exigence	Observation
1.6.1 Une procédure définit les méthodes de formation et sensibilisation du personnel et des tiers intervenants sur le site	Conforme	Le nouveau personnel est sensibilisé dès son accueil. Vu livret d'accueil qui intègre un point sur les GPI.
1.6.2 Existence d'une preuve documentée de la formation du personnel	Conforme	Emargement du livret d'accueil.
1.6.3 Existence d'une preuve documentée de la formation des tiers intervenants sur site	Conforme	Les transporteurs de matières GPI sont cadrés par un protocole de Sécurité
1.6.4 Existence d'affichage relatif aux consignes à respecter notamment en cas d'épanchement	Conforme	Oui. Affichage + balai à disposition. Le site est propre extérieur et intérieur.

CRITERE 7 : Audit internes

	Exigence	Observation
1.7.1 Une procédure définit la méthode d'audits internes des procédures relatives aux critères 1 à 6.	Conforme	Pas d'audit spécifique, mais encadré par les audits ISO 14001. Intégré à un support FB345 Dernier audit le 12/06/24 La maintenance s'assure du suivi et de l'entretien des grilles.
1.7.2 Existence d'un programme d'audits (fréquence semestrielle)	Conforme	Dernier audit le 12/06/24
1.7.3 Existence d'une preuve documentée de la réalisation des audits de ces procédures selon modalités définies	Conforme	Dernier audit le 12/06/24

§2 DISPOSITIFS DE CONFINEMENT (Applicable au 01/01/23)

	Exigence	Observation	Preuve à l'appui
Présence de dispositifs de confinement et de récupération associés aux zones d'épandage (Pertinence/efficacité)	Conforme	Grille dans chaque avaloir	

§3 COMMUNICATION EXTERNE

Communication

	Exigence	Observation
3.1 Mise à disposition du public par l'exploitant sur son site internet une synthèse de chaque rapport d'audit	Conforme	Sur le site interne : communication sur le système GPI et sa certification.
3.2 Vérification de l'utilisation de la marque et logo Bureau Veritas Certification	Conforme	Pas de marque Bureau Véritas sur les produits. Uniquement communication des certificats sur le site internet

Audit supplémentaire

	Observation
Audit supplémentaire nécessaire ?	NON
Durée	
Date	

§ CONCLUSION

	Observation
CONCLUSION	La gestion des GPI est ancrée dans les pratiques d'APNYL. Le site est propre intérieur et extérieur. Le nettoyage des grille est assuré régulièrement pour éviter tous risques. Le risque de pollution est maitrisé.

Section label level 2	Checkpoint Label	Description Non Conformité	Type	Représentant Client	A compléter avant

Analyse de la cause racine	Action corrective	Date de mise en œuvre	
Preuve			
VERIFICATION DES ACTIONS CORRECTIVES	**Date de la clôture NC**	**Auditeur**	**Commentaires**
		Béatrice MICHEL	

ANNEXE

Participants réunion d'ouverture

Nom / Fonction Laurent BRUN : DG
Sigrid PELLERIN : Responsable Qualité
François BAVOT :; Responsable ilot UNDUS Technique 1
Mr JACQUIOT : Responsable secteur Auto
Mr RAVIER : Responsable maintenance
Mme Danielle FROQUET : Responsable achat
Mme VULLIERMET : RH

Liste participants réunion d'ouverture

Audit GPI avancé au 04/04/2025 et accolé à l'ISO 9001 et ISO 14001

Participants réunion de clôture

Nom / Fonction Laurent BRUN : DG
Sigrid PELLERIN : Responsable Qualité
François BAVOT :; Responsable ilot UNDUS Technique 1
Mr JACQUIOT : Responsable secteur Auto
Mr RAVIER : Responsable maintenance
Mme Danielle FROQUET : Responsable achat
Mme VULLIERMET : RH

Liste participants réunion de clôture

Audit GPI avancé au 04/04/2025 et accolé à l'ISO 9001 et ISO 14001

ATTESTATION DE RECONNAISSANCE

Attribué à

APNYL
ZONE ARTISANAL PIERRE FONDELLE
01580 - IZERNORE - FRANCE

Bureau Veritas Certification certifie que les prestations de l'entreprise susmentionnée ont été évaluées et jugées conformes aux caractéristiques énoncées dans le décret en vigueur à la date d'édition du présent certificat :

Décret n°2021-461 du 16 avril 2021 relatif à la prévention des pertes de granulés de plastiques industriels dans l'environnement

Sous réserve du respect des caractéristiques vérifiées, cette attestation est valable jusqu'au : 08/04/2028
Date originale : **09/04/2025**

Attestation n°: 223-2025-000033-FR

Date : ***09/04/2025***

Affaire n°: 25685286

***Samuel DUPRIEU* - Président**

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
1 Place Zaha Hadid - 92400 Courbevoie

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de cette attestation ainsi que l'applicabilité des exigences du décret peuvent être obtenues en consultant l'organisme.
Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez téléphoner au : + 33 (0)1 41 97 00 60.